

Réunion de Rentrée du Club Santé Seniors du 21 octobre 2021 -1981-2021- le Club de Roanne a 40 ans -

Marthe VIGNON ouvre la séance en donnant la parole au Président de la section Loire : Pierre Yves Garnier

P. Yves GARNIER a des mots de remerciement pour notre regretté Denis BEGARD qui a su entretenir d'excellentes relations avec la section de St Étienne et redéfinir les liens entre les deux Clubs grâce à son attitude élégante et engagée.

Il rappelle les raisons d'être de nos Clubs, axées en priorité sur l'action sociale. Il parle de l'implication de la M.G.E.N et cite la somme d'1 million d'€ dédiée aux différents Clubs du groupe. Favoriser le « vivre ensemble » et cogérer toutes les actions.

Il nous informe du déménagement imminent des bureaux de la Section Loire qui quitte le 67 de la rue Jean Parot de Saint-Etienne et se réinstalle dans d'autres locaux mieux adaptés situés près de la Comédie de St Étienne et du Zénith.

Il nous fait part de la chute du nombre des adhérents du « Club Santé Seniors » stéphanois, en partie due au bouleversement de la période « confinement » (55 participants inscrits à ce jour).

Il rappelle que nous ne sommes pas une association mais que notre mutuelle M.G.E.N prend en compte l'existence des Clubs Santé Seniors. Ces clubs sont une prestation mutualiste due aux adhérents retraités.

Il nous présente la nouvelle déléguée départementale Benoîte ORARD-FEVRE

Marthe VIGNON propose une minute de silence après avoir évoqué les noms de personnes du Club récemment décédées.

Elle organise une quête pendant la séance pour les associations (« Comité d'Entraide pour le Roannais » et Le Secours Populaire ») comme nous avons coutume de le faire chaque année.

Roger TARIAN (coordonnateur financier.) distribue et commente 2 documents :

1--Évolution du Livret bleu de septembre 2017 à septembre 2021.

2--exercices budgétaires 2019-2020 et 2020-2021.

Il fait un historique rapide de l'évolution du fonctionnement des finances du Club et des difficultés que va rencontrer le Club si nous nous retrouvons sans coordinateur financier pour gérer nos différents comptes. Ce poste est indispensable et il renouvelle sa proposition d'accompagner le nouveau postulant dans ses débuts. **Il lance à nouveau un appel afin que les membres du Club continuent à avoir une vue sur l'état des finances de celui-ci.**

A la fin de son mandat, suite à cette réunion, il confirme qu'il enregistrera les chèques de participation 2021-2022 sur un document disponible pour son successeur et qu'il transmettra l'ensemble des chèques à Saint-Etienne. Armand COUTANT, précieux collaborateur, va préparer avec le coordinateur financier Roger Tarian un nouveau fichier 2021-2022 et un nouveau document de trésorerie 2021-2022 qui seront à la disposition de l'éventuel nouveau coordinateur financier.

Il nous rappelle la somme de 4590,63€ existante à ce jour sur le livret bleu. Cette somme pourra couvrir en partie les dépenses de pose de rideaux « protection solaire » et réfection des toilettes. A ce propos, P.Y. GARNIER précise que, si le budget pour ces dépenses est insuffisant, la M.G.E.N. complétera.

3 vérificateurs aux comptes se sont réunis ce 13 octobre pour valider la bonne tenue des comptes.

R. Tarian nous fait part d'une lettre de Thierry GROS (excusé pour son absence). En voici un extrait ci-dessous :

« J'ai fait un appel à la candidature de trésorier pour 2FOPEN JS 42 (pour rappel, R Tarian est le correspondant financier du club).

Pour 2FOPEN JS 42, l'absence de trésorier entraînera la dissolution du Comité Départemental avec les conséquences suivantes :

*–arrêt surtout des activités sportives puis des sorties et voyages
–perte des créneaux donnés par la Ville de Roanne pour les gymnases et la piscine
–restitution de tous les comptes et avoirs, ce qui signifie plus de fond de roulement pour les activités assises du club.*

UNE CANDIDATE à ce poste se lève dans la salle : Denise DENOYER (applaudissements!). Elle succédera donc à J.P CARTIER.

P.Y.GARNIER rappelle que c'est sa 6ème année de présidence à la section Loire.

Il remercie chaleureusement Roger qui a accompli un travail remarquable. Il assure que le Club de Roanne pourrait peut-être continuer ses activités sans coordonnateur financier.

Intervention dans l'assemblée demandant des éclaircissements sur les noms des Mutuelles dont les adhérents pourraient être admis dans les clubs Santé Seniors.

Réponse: seuls, à ce jour, les adhérents MGEN sont admis. On ne peut que constater que les mutuelles grossissent de plus en plus. Nous sommes en pleine mutation. Citons : « Harmonie » mais il y aura aussi d'autres regroupements de mutuelles au sein de VYV...

Marthe VIGNON lance un appel pour trouver un référent à la tête de notre Club :

Une ou deux personnes susceptibles de coordonner les réunions et les actions de notre club (dates des commissions des usagers par exemple...) et de faciliter les relations avec la Section 42 de St Étienne.

Projection d'un petit film élaboré par le Club vidéo de Vougy : exposition de champignons avec interventions dans la séquence de membres du Club.

Armant COUTANT demande s'il serait possible d'avoir la WIFI dans notre local, ce qui lui est accordé par P.Y.Garnier. Aucun problème !

Intervention de Mme DIAT représentant la Municipalité de Mably, qui encourage nos actions et félicite le Club Santé Senior pour le travail effectué. Elle nous informe d'une initiative de la Municipalité dans le projet « : « Aller vers » projet destiné à briser l'isolement des personnes âgées de la commune.

Intervention de Benoîte ORAR-FEVRE qui représente les activités sociales et physiques de la section et nous fait part d'un projet commun établi entre Roanne et la M.G.E.N de St Étienne :

Les « fitdays » qui auront lieu Place des Promenades. Cette manifestation, qui est fixée au 30 juin 2022, accueillera les 6/11 ans dans des ateliers animés par des bénévoles et prendra la forme d'un triathlon. Nous sommes invités à participer pour encadrer ou tout simplement en tant que spectateur pour encourager. C'est un vrai dynamisme associatif.

P.Y.GARNIER clôture la séance en remerciant Armand COUTANT pour ses compétences et sa discrète efficacité et en rappelant que la Section 42 de St Étienne se tient toujours à notre disposition en cas de besoin.